

OVNI Y

*Handwritten signature*

COMPONENT DE

oooooooooooooooooooo

COMPAGNIE DE

Ce jour, premier novembre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept,

BRIGADE DE

Nous, soussigné: , adjudant, commandant la brigade de ( ),

P.V. n° 1883 du 5/10/77

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

77305459

2.10.77

ANALYSE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PREAMBULE

passage d'un O.V.H.I.

Le cinq octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept à seize heures, en service à l'enquêteur apprend qu'un objet volant non identifié aurait été aperçu le dimanche précédent (2 octobre) par plusieurs personnes au lieu dit "

4 / EXPEDITION.

RESUME Une cultivatrice trayant ses vaches dans un pré, vers dix-neuf heures a été survolée un très court instant par un objet sphérique et lumineux. Rentrant chez elle, elle fait part de ce phénomène. D'autres personnes, dans les minutes suivantes, remarquent à l'extrémité de ce pré, en un lieu éloigné de sept à huit cents mètres, une lueur inhabituelle posée au sol.

Transmis par le Général commandant régional de la gendarmerie nationale à

ENQUETE

Monsieur le MINISTRE DE LA DEFENSE, direction de la gendarmerie et de la justice militaire, bureau emploi et renseignements à

Nous, adjudant , entendons: épouse , cultivatrice, demeurant à ( ), née le ( ), nationalité française, qui déclare à dix-sept heures:

à Le, 1<sup>er</sup> NOV 1977

(((" Dimanche deux octobre 1977, aux environs de dix-neuf-heures, je me trouvais dans une de nos pâtures . J'étais avec mon mari et nous finissions la traite des vaches. J'avais fini de traire une vache et, en me levant, j'ai machinalement levé les yeux. J'ai alors été stupéfaite par la présence d'une grosse boule lumineuse juste au dessus de moi. La boule s'est éteinte aussitôt et je ne l'ai plus vue. - - - - -

S.1. Je ne sais pas vous dire la dimension de cette boule.

S.1. Il m'est impossible de vous dire à quelle hauteur elle se trouvait.

S.1. Je ne sais pas si elle se déplaçait.

S.1. L'apparition a duré deux à trois secondes. Mon mari, qui était penché sur le pis de la vache qu'il trayait, m'a dit n'avoir rien vu.

Je n'étais pas rassurée. Nous n'avons pas traîné dans la pâture et nous sommes rentrés à la ferme avec notre voiture automobile. - - - - -

S/DIRECTION DE LA GENDARMERIE COURRIER ARRIVÉE 033350 17 NOV 77 DESTINATAIRE

12719/3

Exp

17 NOV 1977

*Handwritten signature*

Mon fils aîné et son épouse étaient venus passer l'après-midi à la maison. En rentrant, je leur dis ce que j'avais vu. Notre pâture étant distante de quatre à cinq cents mètres, mon fils décide d'aller voir. Il y va avec sa femme. Il rentrent un peu plus tard en disant que la boule est posée au bout du pré. Mon fils disant qu'il y a une lumière blanche anormale au fond du pré. Je ne suis pas retournée voir. m'a dit que des jeunes gens du voisinage ont regardé avec lui ce phénomène.

S.I. S'il me fallait dire de quelle couleur était la boule je dirais blanche mais la lumière émise par un tube "au néon", serait la plus proche de la vérité."..))-

Le cinq octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept à dix-sept heures cinquante.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher.

la personne entendue

l'enquêteur

Entendons ensuite:

, agent de fabrication aux établissements  
à  
demeu-  
rant ( ), né le  
à , marié, nationalité française, qui déclare à dix huit heures:

(((" Dimanche 2 octobre 1977 après-midi, je suis venu avec mon épouse rendre visite à mes parents. Vers 18 heures 30 mon père et ma mère sont partis en voiture, traire leurs vaches dans une pâture située aussi

. Vers dix-neuf heures trente ils sont rentrés. Ma mère m'a dit aussitôt qu'elle avait été survolée par une grosse boule blanche, quelques minutes plus tôt, alors qu'ils étaient encore dans la pâture. Ma mère était sincère et certainement inquiète.

Avec ma femme je suis sorti et je suis allé sur la rue, face à la pâture. Au fond de celle-ci, dans le bois devant l' , j'ai alors vu une lueur anormale. Cette lumière était blanche. Elle avait la forme d'un chapeau ou plutôt d'une ancienne barette de mineur, normalement posée. Cet objet lumineux se trouvait à cinq cents mètres de nous environ. Les dimensions peuvent être de trois à quatre mètres de hauteur à la plus grande dimension c'est à dire au centre du chapeau. La largeur doit être à mon avis d'une dizaine de mètres. Cette forme était parfaitement immobile. Il n'y avait pas de rayonnement. Ma femme et moi sommes restés deux à trois minutes certainement à regarder cette forme lumineuse. Des jeunes gens du voisinage qui passaient se sont arrêtés et ont vu comme nous ce phénomène. J'ai reconnu le jeune et peut être bien le fils . S'il y avait eu des hommes avec moi, peut être serions nous allés jusqu'à ce bois, mais là, franchement, je n'ai pas osé m'aventurer seul ou avec mon épouse vers cette forme.))-----

Le cinq octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept à dix-huit heures trente.

...///...

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher.

La personne entendue

l'enquêteur

Le même jour, entendons:

, lycéen, demeurant

à

( )

, né le

à

, nationalité française,

qui déclare à dix-huit heures quarante:

--(C" Dimanche 2 octobre 1977, vers vingt heures, je suis sorti devant chez moi. Les enfants du fermier voisin étaient sur la rue et parlaient vivement entre eux. Je me suis approché et ils m'ont dit que leur mère, madame , alors qu'elle travaillait quelques instants plus tôt ses vaches dans un pré situé

avait été survolée par une boule lumineuse. Cette boule se serait même posée au bout du pré, le fils aîné, marié, des , depuis la rue regardait même l'objet. Je me suis avancé et, effectivement, j'ai remarqué à cinq cents ou six cents mètres, une lueur indéfinissable posée au sol. Cette lueur se dirigeait de bas en haut. Cette lueur se trouvait dans le bosquet situé devant l'étang de la digue noire car les arbres étaient éclairés. J'ai regardé ceci pendant deux à trois minutes. Je suis formel, cette lueur était plutôt sphérique. Elle n'émettait pas de rayonnement. La lumière émise était blanchâtre. Elle ne se déplaçait pas.

Je n'ai pas prêté davantage attention. J'ignore si j'ai été témoin d'un fait surnaturel. Je suis seulement certain d'avoir remarqué à cinq cents mètres environ de moi, posée au sol, une lumière blanche de forme indéfinissable mais plutôt arrondie et que l'on n'a pas coutume de voir.

S.I. Je suis élève en seconde C au lycée de et me destine, si possible, aux études vétérinaires. -----

Le cinq octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept à dix-neuf heures dix.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher.

La personne entendue

l'enquêteur.

Le mardi onze octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept poursuivant cette enquête, entendons:

1 demandeur d'emploi, demeurant à

( ),

, né le

à

, qui déclare

à dix-sept heures:

...///...

---(( Dimanche 2 octobre 1977, vers vingt heures, je revenais de la ducasse de . Arrivé devant chez moi, j'ai vu que mon voisin et les enfants étaient sur la rue et discutaient. Je me suis avancé pour dire bonsoir. Ils m'ont alors dit que madame, alors qu'elle travaillait dans un pré un peu plus loin, avait été survolée par une grosse boule lumineuse. m'a dit que maintenant une lueur s'était posée au bout de la dite pâture. Comme ce pré n'était pas loin, je suis allé voir moi aussi. Effectivement, j'ai vu une lumière blanchâtre anormale posée au bout du pré. C'était rond, c'était immobile, et la lumière se dirigeait du bas vers le haut.

Je suis revenu vers le groupe mentionné plus haut. Nous avons encore parlé de ce que nous avions vu. Je suis retourné une seconde fois, après quelques minutes de discussion. La lueur y était toujours.

En tout, j'ai bien regardé ce phénomène cinq à six minutes. Personne ne s'est manifesté pour aller voir de plus près. Finalement, tout le monde est rentré chez soi. Le onze octobre mil-neuf-cent-soixante-dixsept à dix-sept heures trente.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher.

La personne entendue

l'enquêteur

La déclaration recueillie auprès de madame a été assez laborieuse. Elle n'a consenti à déposer qu'avec réticences et par bribes. Néanmoins, elle paraît sincère et nullement affabulatrice.

En ce qui concerne les trois autres dépositions, elles ne semblent pas non plus fantaisistes. Pourtant, ce phénomène qui s'est déroulé à la tombée de la nuit a duré très certainement plus d'une demi heure.

A trois cents mètres du lieu supposé de l'atterrissage se trouve la cité "du grand courant" où plus d'une centaine de marocains célibataires résident. Contactés, ils n'ont rien remarqué.

La pâture des époux est sise à l'endroit ". Elle se trouve à de la route reliant à la frontière . Elle est cadastrée en section C n° bis. Sa superficie est d'un hectare environ (2 sur le plan)

L'habitation est située à de cette même rue en (1 sur le plan)

Le témoin réside en (3 sur le plan). demeurant juste en face de chez lui.

C'est en (5 sur le plan) que les témoins allaient pour regarder la lueur posée au sol.

Cette lueur se trouvant en (4 sur le plan).

Tout cet ensemble n'est pas isolé mais dans une zone relativement peuplée (4 à 5000 habitants) dans un rayon d'un kilomètre au au et à l' ; des coronas surtout.

L'endroit où se serait posé l'O.V.N.I. est une partie boisée (arbustes) et de grandes herbes. C'est un terrain inculte placé devant un étang, le tout appartenant aux . La fosse , toujours en activité se trouve à un kilomètre au .

Les différents ratissages effectués dans cette partie n'ont pas apporté le moindre élément utile à l'enquête. Pas de trace d'atterrissage, de brûlures, d'herbes foulées. Il est vrai que les constatations ont été réalisées trois et quatre jours après les faits annoncés.

A l'occasion des services du mois d'octobre effectués à dans la zone de " " , l'orientation a été donnée vers la recherche de renseignements complémentaires notamment auprès de la main d'oeuvre célibataire immigrée de et des habitants et dont les jardins donnent vue sur le . A la date de clôture du présent aucun renseignement positif n'a été recueilli.

Sur le plan annexé, nous matérialisons d'une flèche le déplacement précédent d'un objet volant non identifié qui aurait survolé le même endroit (cf. PV n° 2476 du 31/12/1974 brigade de ).

#### CLOTURE

- - - - - SIX EXPEDITIONS DESTINEES- - - - -
- La première à Monsieur le PREFET du à .
  - La deuxième à Monsieur le Procureur de la République à
  - La troisième au Général Commandant la 2<sup>e</sup> Région Aérienne à
  - La quatrième à Monsieur le MINISTRE DE LA DEFENSE,  
la cinquième Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, bureau emploi et renseignements à
  - la sixième aux archives.

Fait et clos à , le mardi Premier novembre mil-neuf-cent-soixante-dix-sept.

L'Adjudant :

N° 018203/3
COMMANDEMENT REGIONAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE A
15 NOV 1977
Dest.

